

Régie de l'énergie - Dossier R-3960-2016  
Investissements Grand-Brûlé-Saint-Sauveur d'Hydro-Québec TransÉnergie

---

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3960-2016

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

INVESTISSEMENTS  
GRAND-BRÛLÉ-SAINT-SAUVEUR  
D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

---

HYDRO-QUÉBEC  
En sa qualité de Transporteur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

---

**HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE (HQT)**

*Ligne à 120 kV du Grand 120 kV du Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur  
Présentation*

*Information-Consultation. Portes ouvertes. Variantes de tracé proposées  
Mars 2013*

*Extrait (Pages 1, 12, 13)*

Déposé par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 27 avril 2016

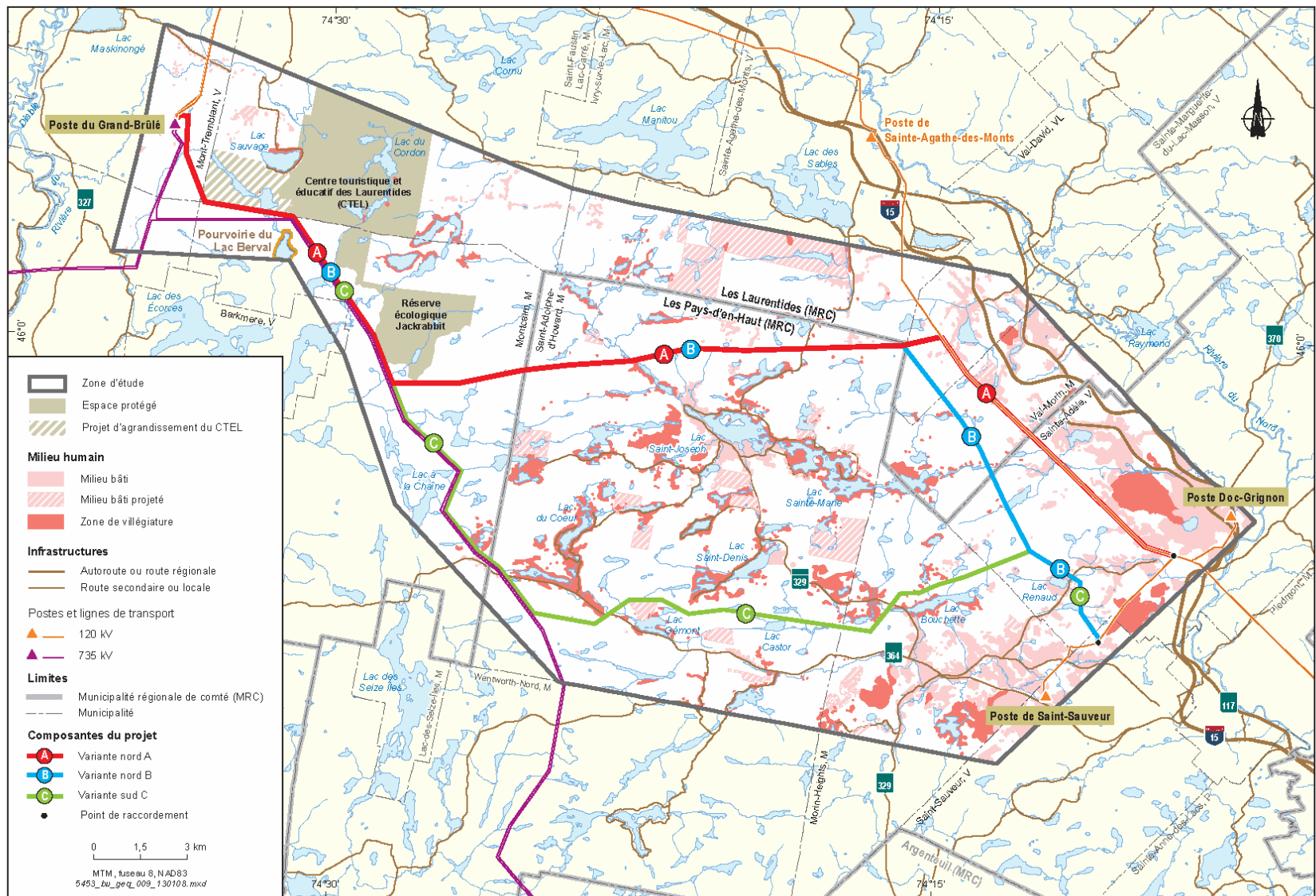
*Régie de l'énergie - Dossier R-3960-2016  
Investissements Grand-Brûlé-Saint-Sauveur d'Hydro-Québec TransÉnergie*

---

# Ligne à 120 kV du Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur

INFORMATION-CONSULTATION / Portes ouvertes  
Variantes de tracé proposées • Mars 2013

# Variantes de tracé



# Critères de comparaison des variantes de tracé

## Analyse comparative des tracés étudiés

Critères de comparaison	Tracé Nord A	Tracé Nord B	Tracé Sud C
<b>Aspects techniques et économiques</b>			
Longueur totale de la ligne (km)	40,6	40,8	43
Nombre total de pylônes	111	102	109
Nombre de pylônes d'angle	22	18	24
Juxtaposition à une ligne existante (km)	6,2	6,2	15,6
Reconstruction dans une emprise existante (démantèlement) (km)	10,4	-	-
Longueur de nouvelle ligne (nouvelle emprise) (km)	30,1	40,7	43,1
Nombre de traversées de routes	19-9 (1) <sup>a</sup>	21 (1)	18 (3)
Facilité d'accès	Très bonne	Très bonne	Excellente
<b>Aspects environnementaux</b>			
Traversée de peuplements d'intérêt phytosociologique (km)	4,5	5,1	6,0
Traversée de milieux humides (km)	5,35	4,53	4,4
Traversée de plans d'eau (km)	0,4	0,4	0,6
Traversée de cours d'eau permanents (nb)	14	18	28
Traversée de cours d'eau intermittents (nb)	38	33	19
Terres publiques (km)	14,99	14,7	18,5
Terres privées (km)	25,7	26,0	24,5
Milieu bâti à moins de 200 m (nb)	9-21 <sup>b</sup>	15	13
Empiètement dans la réserve écologique Jack Rabbit (km)	0,8	0,8	0,8
Empiètement dans l'agrandissement projeté du centre écologique et touristique des Laurentides (km)	1,5	1,5	1,5
Traversée de sentiers récréatifs non motorisés (nb)	9	7	20
Traversée de sentiers récréatifs motorisés (nb)	13	11	17
Acceptabilité sociale	À venir	À venir	À venir
<b>Paysage</b>			
Traversée d'unités de paysage de résistance très forte (km)	2,2	2,29	3,6
Traversée d'unités de paysage de résistance forte (km)	5,7	5,2	4,7
Traversée de sommets protégés (km)	3,1	3,0	1,6
Traversées de corridors touristiques (nb)	1	1	3
Proximité de territoires d'intérêt esthétique (nb à moins de 200 m ?)	0	1	0
<b>Choix du tracé préférable</b>			
a : Dont 9 dans la section de l'emprise à réutiliser et seulement 19 dans le reste de la variante. Entre parenthèse le nombre de traversée de route provinciale.			
b : Dont 21 dans la section de l'emprise à réutiliser et seulement 9 dans le reste de la variante .			